

Le projet E-CHO : Un projet inutile et destructeur.

Sur le bassin de Lacq, ce projet se propose de produire:

72 000 t d'hydrogène
200 000 t de E-méthanol
75 000 t de biokérosène
35 000 t de bio-naphta

Les investissements prévus sont :

400 Millions d'euros pour l'usine eM-Lacq
600 Millions d'euros pour l'usine HyLacq
1 Milliard d'euros pour l'usine BioTjet

Ressources nécessaires:

De l'électricité: 520 MW
De la biomasse: 300 000 t
De l'eau: 7,7 Millions de m³

Ce projet aura des répercussions du pourtour Méditerranéen à l'océan atlantique et jusqu'à 400km au nord de Lacq.

Les associations ci-dessous s'élèvent contre ce projet et appellent à signer une pétition:

https://www.petitionenligne.net/usine_e-cho_non_merci

Premières associations et syndicat opposés à ce projet au Pays Basque et au sud des Landes:

Collectif des Associations de Défense de l'Environnement Pays Basque Sud des Landes, Nivelle-Bidassoa Urrugne, Association Su Aski, Les Amis de la Terre des Landes, Ustaritz Défense de l'Environnement, Attac Pays Basque, NON LGV Nord Landes et Marsan, Aiherra Bizirik, BIZI, Benesse Environnement, Lurzaindia, Bassussarry Notre Environnement, Collectif Uramap, Réseau Ostia, Sépanso Pays Basque, Syndicat ELB, Mouguerre Cadre de Vie, Groupe National de Surveillance des Arbres Capbreton, Collectif Barthes-Tarnos, l'Etincelle2.0 Bayonne

Pour allonger la liste s'inscrire sur lettrecade@gmail.com

Quelques bonnes raisons de s'opposer au projet:

L'électricité:

La seule production d'hydrogène par électrolyse nécessitera **520MW**, soit **20% de la production de la centrale nucléaire de Golfech.**

En terme de pouvoir calorifique, sur une année de production, ces 520MW représentent :

1,6 x 10 exp 10 Mégajoules

Les différents carburants produits sur le site en un an auront eux un pouvoir calorifique de :

- Biokérosène : 3.2×10^9 MJ
- Bio-naphta : 1.5×10^9 MJ
- E-méthanol : 4×10^9 MJ

Soit un total de : **8,7 x 10 exp 9 Mégajoules**

Autrement dit, E-CHO va dépenser 1,8 fois plus d'énergie qu'il ne va en produire !

Et cela sans compter l'énergie nécessaire au broyage et au séchage de la biomasse, au fonctionnement de l'appareil industriel ou au transport des entrants et des sortants...

Du seul point de vue énergétique, ce projet va à l'encontre d'une nécessaire sobriété !

La biomasse:

Trois types de biomasse sont nécessaires:

- La biomasse forestière
- La biomasse secondaire
- La biomasse agricole

On va broyer, sécher, torréfier et gazéifier cette biomasse.

Biomasse forestière:

Ce sont des coupes de pins maritimes, chênes, hêtres,, sapins etc...
Dans un rayon de 400 km on compte ici faire des coupes en Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

Dans ces régions on coupe déjà **environ 77500 ha tous les ans.**

Le projet annonce vouloir couper

1180ha en 2027

2600ha en 2028

2700ha en 2029

2400ha en 2030

1320ha en 2031

1180ha en 2032

1040ha les années suivantes.

En 2032 11380 ha auront disparu et chaque année suivante 1040ha disparaîtront en Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

En moyenne, les 6 premières années on aura augmenté les coupes en Nouvelle Aquitaine et Occitanie de 24,3%

C'est un énorme prélèvement qui va affecter nos territoires, nos paysages et la biodiversité!

La biomasse secondaire:

La biomasse secondaire est constituée de sciure, chutes de panneaux, bois de démolition etc nous indique le dossier

Ces déchets sont pour la plupart déjà dans des filières. L'arrivée du projet va donc déclencher une concurrence et donc une flambée des prix.

Ces déchets sont en grande partie épars dans la région, la collecte nécessitera de nombreux camions, des déplacements, de la manutention, des tris etc... Cela aussi augmentera le prix de revient.

Si le coût augmente la tentation sera grande pour améliorer la rentabilité, de se servir davantage en biomasse forestière et accroître encore davantage celle-ci.

Voici les tonnages prévus pour la biomasse secondaire, les premières années illustrent la difficulté à pérenniser un circuit de collecte:

2027: 0 t

2028: 50 000 t

2029: 100 000t

2030: 100 000t

2031: 130 000 t

2032: 170 000 t

Les années suivantes 200 000 t

Nous pensons que la difficulté et le coût de la collecte de la biomasse secondaire pousseront à couper davantage d'arbres

La biomasse agricole:

Le dossier précise qu'il s'agit de pieds de vignes, noyaux, arbres fruitiers, élagages urbains, embâcles, bocages...

Ici aussi, cette biomasse est déjà utilisée:

Broyages en déchetteries, compostages, épandages ont déjà leurs circuits, la concurrence issue du projet ECHO risque aussi de faire flamber les prix.

Voire pire comme on a pu l'observer avec la méthanisation en Bretagne cela va entraîner un marché du déchet agricole en expansion que certains agriculteurs vont trouver attrayant.

Apparaîtront ici des cultures alimentaires destinées à la biomasse agricole, des champs de maïs à destination de la biomasse, voire d'échalottes comme en Bretagne! En Allemagne des exploitations cultivant le maïs destinent tout ou partie de leur production à la combustion.

Le risque est d'assister à une affectation des terres agricoles autre qu'alimentaire. Quant à la coupe des haies de bocages cela va accélérer leur disparition à l'heure où les recommandations sont de les replanter.

Et la biomasse agricole d'origine animale?

Le sujet reste flou dans ce projet mais on peut se poser ces questions si les déchets de porcheries sont utilisables et achetés par le projet ECHO. Que deviendront les préconisations de l'agriculture paysanne de ne pas dépasser 50 cochons dans nos petites exploitations. Cette précaution volera-elle en éclat? Pour vendre plus de déchets, augmentons le nombre de porcs penseront certains.

Nous pensons que cette collecte affectera la destination des cultures alimentaires.

L'eau:

7,7 millions de m³ seront utilisés tous les ans et seulement 3,9 millions seront rejetés.

Ici on nous dit que la réglementation sera respectée. Mais on peut évidemment s'interroger sur l'état de l'eau rejetée (température, qualité etc...)

Depuis la fin de l'exploitation du site du gaz de Lacq, la pression industrielle sur les prélèvements a certes diminué, mais elle était en 2021 de 14,3 millions de m³ dont 11,76 sur le gave selon le dossier ECHO.

C'est donc une augmentation de 65,47 % du prélèvement industriel de la plateforme de Lacq sur le gave que ce projet va entraîner!

Tout ça pour....

Tout cela pour produire 75 000t de kérosène pour les avions. Cela représente juste un peu plus de 1% de la consommation de l'aviation en France.

Si on supprimait un peu plus de 1% des vols, on pourrait:

Economiser 2 milliards d'euros plus utiles dans d'autres secteurs.

Economiser 520 MW d'électricité

Laisser 7,7 millions de m³ d'eau tranquillement dans le gave

Préserver des centaines de milliers d'hectares de forêts.

Sauvegarder la biodiversité de tous ces milieux.